

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 14073-2:2004

Mobilier de bureau - Meubles de rangement - Partie 2 : Exigences de sécurité

Büromöbel - Büroschränke - Teil 2:
Sicherheitstechnische Anforderungen

Office furniture - Storage furniture - Part
2: Safety requirements

08/2004

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14073-2:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14073-2:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 97.140

Version Française

Mobilier de bureau - Meubles de rangement - Partie 2 : Exigences de sécurité

Büromöbel - Büroschränke - Teil 2: Sicherheitstechnische
Anforderungen

Office furniture - Storage furniture - Part 2: Safety
requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 mai 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Exigences de sécurité	4
3.1 Principes	4
3.2 Détermination du centre de gravité	5
3.3 Détermination de la masse totale	5
3.4 Exigences générales de sécurité	5
3.5 Meubles à poser – libres ou fixés au bâtiment	6
3.5.1 Séquence d'essais pour les meubles à poser – libres ou fixés au bâtiment	6
3.5.2 Exigences de sécurité	6
3.6 Meubles accrochés à une cloison ou à un mur	7
3.6.1 Séquence d'essais pour meubles accrochés à une cloison ou à un mur	7
3.6.2 Exigences de sécurité	7
Annexe A (informative) Divergences A	8